



Région  
Hauts-de-France



## MODALITES DE SELECTION 2020 EQUIPE HAUTS-DE-FRANCE



## DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Les modalités de sélections ci-dessous doivent nous aider à choisir les coureurs ou les pilotes ayant le niveau sportif minimum pour aller concourir au niveau national, sur les coupes de France et les championnats de France.

Ces critères de sélections doivent aussi permettre aux coureurs de pouvoir évaluer le niveau sportif minimum à atteindre afin de pouvoir évoluer au niveau national.

En préambule de ces critères, pour chaque sélection, rentreront en compte 4 facteurs incontournables afin de porter le maillot du Comité Régional Hauts-De-France :

- La condition physique et la marge de progression,
- L'aptitude au parcours de la compétition ou aux spécificités de la discipline,
- La capacité d'intégration au collectif et l'implication dans les stages de préparation,
- Le respect du rôle défini par le Conseiller Technique Régional ou du Cadre Technique responsable de la sélection.

1/ Le Conseiller Technique Sportif est le sélectionneur, il arrêtera la sélection sur proposition du ou des membres de l'Equipe Technique Régionale concerné(s) par la discipline, en fonction des critères établis.

2/ Les athlètes ayant satisfaits aux critères énoncés ci-dessous deviennent sélectionnables au sein de l'équipe Hauts-De-France pour participer aux épreuves référencées.

3/ Le sélectionneur effectuera son choix parmi les athlètes sélectionnables dans l'intérêt de l'équipe des Hauts-De-France. Il sera tenu compte des capacités du sportif à s'intégrer dans un collectif, de l'état de forme au moment de la sélection, de son évolution probable et de la spécificité de l'épreuve.

4/ La sélection et les obligations afférentes concernent les titulaires et le(s) remplaçant(s). Ce(s) dernier(s) peut (vent) être désigné(s) à tout moment à partir de l'annonce de la sélection.

5/ Le CTS pourra, à tout moment, retirer de la liste des athlètes sélectionnables ou sélectionnés, tout sportif qu'il considère ne plus être en mesure de disputer dans les conditions optimales la compétition pour laquelle il est retenu, notamment en raison d'une blessure, d'une pathologie, d'une contre-indication prononcée par le médecin régional ou d'un comportement répréhensible. (Lois et règlements nationaux ou internationaux)

6/ Les athlètes s'engagent à honorer toute sélection en équipe régionale (stages et compétitions). Le refus d'une sélection entraînera l'impossibilité de courir le week-end concerné. Exception faite des sélections en équipe nationale, tout autre motif sera laissé à l'appréciation du CTS. Tout refus pourra être réhibitoire pour la suite de la saison.

7/ Le sélectionneur se réserve le droit de ne pas appliquer les quotas attribués au comité régional.

8/ Si le nombre d'athlètes sélectionnables est supérieur au quota attribué au comité régional, le sélectionneur établira un ordre d'accès à la sélection.

9/ Quel que soit son niveau sportif, tout athlète qui enfreindrait les règles de l'éthique du sport, ne pourrait être sélectionné dans l'équipe régionale des Hauts-De-France.

10/ Toute sélection implique l'acceptation et la signature du règlement des sélections régionales.

11/ L'ensemble des résultats acquis hors du comité régional ne seront pris en compte que s'ils sont transmis au CTR dans les délais de sélection : [f.marillaud@ffc.fr](mailto:f.marillaud@ffc.fr) .



Région  
Hauts-de-France



Liberté - Égalité - Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE LA VILLE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS



## ACTIVITE DU VTT

### PROJET SPORTIF :

#### **DEVELOPPEMENT**

Les stages d'initiation et de découverte des activités du VTT ont pour objectif premier de faire découvrir l'ensemble des disciplines sous leurs aspects techniques dans un premier temps. Ils sont portés localement par les départements ou la commission VTT en lien avec les techniciens membres de l'ETR. Le public ciblé par ces stages reste les catégories : **benjamins, minimes et cadets**. Les disciplines du Trial, de la Descente et du XC doivent être les thèmes abordés.

#### Les objectifs de ces stages sont les suivants :

- Acquérir les bases techniques de la discipline,
- Acquérir des connaissances de base pour gérer sa saison sportive et son entraînement,
- Améliorer les performances en compétition.

La multiplication de ce type de regroupement dans les départements doit permettre une pratique plus fréquente des disciplines qui mettent en difficulté les pilotes sur le TFJV. On peut y voir de la détection dans le sens où ces stages sont ouverts à l'ensemble des licenciés « jeunes », quel que soit leur discipline de spécialité.

	DATE	LIEU	CATEGORIE	DISCIPLINE
Découverte	20/02/2020	Saint Omer	Benjamins, Minimes, Cadets	Trial/XCO
	27/02/2020	Vorges	Benjamins, Minimes, Cadets	DH

#### **PERFECTIONNEMENT**

Afin d'aborder dans les meilleures conditions l'échéance nationale du TFJV, il est primordial pour les jeunes vététistes de travailler l'ensemble des disciplines de l'épreuve. Ce perfectionnement s'inscrit également dans la continuité de pratique que doivent avoir les meilleurs éléments. Ces stages concerneront ces derniers et l'ensemble des coureurs inscrits dans une démarche de compétition. Ces stages doivent agir de manière complémentaire au circuit de compétition proposé par le comité régional de cyclisme.

#### Ils auront pour objectifs prioritaires :

- Faire continuer la pratique des activités de trial et de descente en saison,
- Améliorer les performances sur ces disciplines et le niveau global de nos compétitions,
- Préparer le TFJV.



Région  
Hauts-de-France



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE LA VILLE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS





Région  
Hauts-de-France



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE LA VILLE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS



	DATE	LIEU	CATEGORIE	DISCIPLINE
<i>Perfectionnement</i>	24 au 26/04/2020	Val Joly	Benjamins, Minimes, Cadets	Trial/DH/XCO
<i>Sélection TFJV</i>	*08/07/2020	A définir	Benjamins, Minimes, Cadets	Trial/DH/XCO
	02 au 08/08/2020	Alpe d'Huez	Benjamins, Minimes, Cadets	Trial/DH/XCO

Le comité régional sera présent sur le TFJV 2020. Il assurera une prise en charge partielle des frais afférents à ce déplacement.

### PERFORMANCE

Les équipes de DN se développant et offrant à nos meilleurs éléments des conditions d'encadrement adéquates à la performance, le comité régional ne déplacera pas de délégation sur les championnats de France. Comme le règlement le prévoit, le comité régional engagera les coureurs « compétitifs » et accompagnera, dans la mesure du possible, les coureurs « isolés » qualifiés par la coupe de France.

## CRITERES DE PARTICIPATION AU TROPHEE DE FRANCE DU JEUNE VETETISTE



Région  
Hauts-de-France



Les coureurs sélectionnés pour le TFJV seront retenus suite à leurs performances lors (par ordre de priorité) :

- Du Trophée Régional du Jeune Vététiste,
- Des Coupes Régionales HDF (par discipline).

La liste des coureurs qui participeront aux TFJV sera établie suite à la dernière manche courue du Trophée Régional du Jeune Vététiste.

### **Catégorie Benjamins garçons :**

Seront sélectionnés les 6 polyvalents à l'issue des 3 manches, en prenant en compte toutes les épreuves XC, Trial et DH du TRJV.

### **Catégorie Minimes garçons :**

-Seront sélectionnés les 2 meilleurs techniciens à l'issue des 3 manches, en prenant en compte toutes les épreuves Trial et DH du TRJV.

-Seront sélectionnés les 4 meilleurs polyvalents à l'issue des 3 manches, en prenant en compte toutes les épreuves XC, Trial et DH du TRJV. En cas d'égalité, sera retenu le coureur ayant le meilleur résultat en Trial ou DH.

### **Catégorie Cadets garçons :**

-Seront sélectionnés les 2 meilleurs techniciens du TRJV en prenant en compte l'ensemble des épreuves en Trial et DH.

-Seront retenus les 2 meilleurs polyvalents en prenant en compte toutes les épreuves XC, Trial et DH du TRJV. En cas d'égalité, sera retenu le coureur ayant le meilleur résultat en Trial ou DH.

-Seront sélectionnés les 2 meilleurs crosseurs du TRJV. En cas d'égalité en XC sera retenu le coureur le mieux classé en Coupe de France XC.

### **Catégorie Féminines (Toutes Catégories) :**

-Sera sélectionnée la meilleure technicienne du TRJV en prenant en compte l'ensemble des épreuves en Trial et DH.

-Sera également sélectionnée la meilleure en XC du TRJV.

**NB : La recherche du résultat n'est pas l'objectif prioritaire de cette sélection régionale. L'intérêt principal est de permettre aux meilleurs(es) vététistes de poursuivre leur formation et d'acquérir de l'expérience.**

**En cas de niveau trop inférieur au niveau National, le CTS se réserve le droit de ne pas présenter une équipe complète ou de moduler la sélection.**

## CRITERES DE PARTICIPATION AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE DE VTT-XC



Région  
Hauts-de-France



En tout premier lieu, chaque athlète prétendant à une éventuelle sélection devra en priorité répondre aux conditions détaillées dans le règlement des sélections régionales, et accepter l'application sans réserve de celui-ci.

La liste des coureurs qui participeront aux championnats de France sera établie suite à la dernière manche courue de la coupe de France ou du championnat régional.

Les coureurs qualifiés par la Coupe de France seront engagés pour les championnats de France par le comité régional. A cela, s'ajouteront les coureurs engagés sur les quotas attribués au comité régional. L'ensemble des coureurs retenus participera à l'épreuve sous les couleurs de leur club/Team.

### **Coureurs qualifiés par la Coupe de France (cf règlement FFC) :**

- Les 40 premiers du classement Scratch de la course Open Hommes,
- Les 50 premiers des catégories Cadets,
- Les 60 premières de la catégorie Scratch de la course Elite Dames,
- Les 10 premières Dames de la course Open Dames,
- Les 20 premières des catégories Juniors Dames et Cadettes,
- Les coureurs de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> catégories classés au général de la course Elite Hommes,
- Les coureurs Juniors classés au général de la course Juniors.

### **Coureurs qualifiés par les quotas régionaux :**

Les coureurs non qualifiés par la coupe de France, engagés sur les quotas régionaux seront retenus suite à leurs performances lors (par ordre de priorité) :

- Des manches de la coupe de France,
- Du championnat régional,
- Des challenges régionaux.

Les résultats acquis hors du comité régional ne seront pris en compte que s'ils sont transmis au CTR dans les délais de sélections : [f.marillaud@ffc.fr](mailto:f.marillaud@ffc.fr).

***\*Obligation de s'inscrire par l'intermédiaire du comité régional des Hauts-De-France, avec règlement de l'engagement.***

***Le bulletin d'inscription sera à retirer sur le site internet du comité régional et à renvoyer avant le vendredi 26 juin 2020. Passé ce délai, aucune inscription ne sera prise en compte.***

Fabien MARILLAUD,  
CTR CYCLISME HDF.